



CONSEIL MUNICIPAL 2 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, les membres du conseil municipal de la commune de LINIERS, se sont réunis en session ordinaire, à la salle Sonia Delaunay sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 24 mars 2026.

Présents: M. MARTIN Vincent, Mme. BOUTIN Mathilde, M. SURREAU Jacky, Mme. POTTIER Lucie, M. PLAT Philippe, M. BIRAUD Patrick, Mme. RATRON-BARUSSAUD Christiane, M. JENNEQUIN Olivier, Mme. POHIN Sophie, Mme. MOINARD-SEINE Myriam, M. YONNET Stéphane, Mme. JAMAIN Julie, Mme. JEAN Céline, M. RENAUD QUENTIN, M. BITEAU Nicolas.

Conseil au complet (15 présents)

1. **Secrétaire de séance désignée** : Lucie POTTIER
2. **Approbation du PV du 21 mars 2026** après corrections évoquées. Les PV seront mis en ligne sur le site internet (affichage année N et N-1, historique sur demande). **15 votes pour**
3. **Délibérations** :

3.1. Vote des taux d'imposition pour l'année 2026:

Rappel des taux 2025 :

- taxe d'habitation résidences secondaires 12,76 %,
 - foncier bâti 36,29 %,
 - foncier non bâti 30,95 %.
- Alerte : la part intercommunale (Grand Poitiers) pourrait augmenter (prévision de recettes > 6,5 M€), donc l'impôt total peut augmenter même si la part communale ne bouge pas.

Proposition 2026 : reconduction à l'identique des taux communaux de 2025 (objectif : conserver des taux "raisonnables" pour l'attractivité et au regard des services rendus).

Vote : délibération adoptée à mains levées, 15 pour.

3.2. Subventions aux associations (enveloppe 2 150 €) :

Règles adoptées : les demandes de subvention sont étudiées uniquement si l'association en fait la demande et si l'action présente un intérêt/utilité pour les administrés.

Enveloppe 2026 portée à 2 150 € (vs ~1 700 € les années précédentes). L'augmentation de l'enveloppe s'explique car plus d'associations ont fait la demande cette année (ex. foot, prévention routière, Ligue contre le cancer qui n'avaient pas demandé l'an dernier).

- Participation “en nature” de la commune à la Banque alimentaire : appui technique/humain (agent + matériel) 3 fois par an.
- Point de débat : question sur la pertinence de subventionner certaines grandes causes (AFM-Téléthon, Ligue contre le cancer) vs dons individuels ; réponse : même sans “lien direct”, ces sujets peuvent concerner des administrés (handicap, santé, précarité, personnes âgées, insertion).

Focus Entente sportive Lavoux/Liniers : plus de terrain de foot à Liniers (ancien terrain remplacé/évolutions), matchs et vestiaires à Lavoux ; le nom conserve l’historique de la fusion, et le club contribue à l’animation locale (loto, tournoi de pétanque, etc.).

Montants votés (2026) :

Associations	Montant votés 2026
ADMR	550,00 €
SPA	100,00 €
ACCA	200,00 €
Entente Sportive Lavoux-Liniers	200,00 €
Chambre des métiers et de l’artisanat de la Vienne	150,00 €
Hôpital pour les enfants	150,00 €
La Ligue contre le cancer	100,00 €
Vienne Moulière Solidarité	100,00 €
Prévention routière de la Vienne	100,00 €
MFR de Chauvigny	100,00 €
Mission Locale d’insertion	100,00 €
Les Doigts de fées	100,00 €
GIHP Poitou-Charentes	100,00 €
AFM Téléthon	100,00 €

Votes : subventions votées une par une ; pour l’AFM Téléthon : 1 contre, 14 pour ; le reste adopté sans opposition signalée.

3.3. Création d'un emploi de secrétaire de mairie (adjoint administratif principal 1re classe, catégorie C) et mise à jour du tableau des emplois.

Contexte : le SIVOS (syndicat scolaire) s'est installé ; président élu David Briand (La Chapelle-Moulière), vice-président Vincent Martin (Liniers), et Maguy Lumineau (Lavoux).

Décision SIVOS : ne pas reconduire le secrétariat avec Stéphanie Vilain (17 h/semaine) et organiser le secrétariat via la secrétaire de mairie de La Chapelle-Moulière (8 h/semaine).

Conséquence : Stéphanie Vilain perd une partie de son activité ; la commune souhaite la garder et passer de 14 h à 16 h/semaine.

- A noter : Fin de la gestion du contrat de l'agent via le « centre de gestion » : nécessité de créer le poste en interne ; impact budgétaire annoncé comme globalement équilibré (transfert de lignes), avec légère hausse due au passage 14 h → 16 h.
- Missions prévues : permanence physique et téléphonique, urbanisme (très consommateur de temps), éventuellement une partie cimetière.

Vote : création de poste adoptée à mains levées à l'unanimité.

3.4. Vote du budget primitif communal de l'année 2026 :

Le Conseil municipal étudie le budget de la façon suivante :

- Chapitre par chapitre pour la partie de fonctionnement,
- Et opérations par opérations pour la partie investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 571 411,97 €

Recettes : 571 411,97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 37 365,58 €

Recettes : 37 365,58 €

Fonctionnement : équilibre dépenses/recettes à 571 411,97 € ;
excédent reporté de fonctionnement : 278 443,38 €.

- Message clé : budget "prévisionnel" dépendant de facteurs externes (énergie, carburant, inflation, contexte international) ; nécessité de vigilance car baisse des dotations.

Quelques repères évoqués : budget de personnel 2025 réalisé 122 769 € ; contribution obligatoire FNGIR 26 150 € ; participation au syndicat scolaire provisionnée à 100 500 € (montant final encore incertain, calculé via clé de répartition/enfants scolarisés).

Recettes : impôts directs annoncés à 219 978 € (forte part des recettes) ; pertes de dotations de l'État estimées à ~5 000 € ; fin de la dotation "biodiversité et aménités rurales" (ligne laissée à 2 000 € pour équilibre mais identifiée comme non reconduite).

Investissement : équilibre à 37 365,58 € (dépenses/recettes), avec excédent reporté d'investissement 37 147,99 € ; recettes de subventions non inscrites tant qu'elles ne sont pas certaines.

- Suivi : engagement de présenter à chaque conseil une traçabilité de consommation budgétaire (pourcentages par comptes/chapitres) et à ajuster si nécessaire.

Projets d'investissement 2026 cités :

- Création d'un cheminement piéton route de Bonnes → Calvaire pour sécuriser l'accès à l'abribus (devis plus raisonnable retenu : 7 140 €).
- Réfection toiture école (partie arrière-cuisine/buanderie, bâtiment communal) + préau ; annonce d'un plan de financement visé à 80 %.
- Matériel services techniques (outillage sans fil, petite tondeuse électrique pour trottoirs).
- Cimetière : création d'un espace "cave urne" + petit chemin d'accès (offre funéraire complétée : colombarium, cave urne, tombes ; 3 211 €).
- Aménagement mairie 1er étage : bureau adapté pour Élise (travailleuse handicapée), subventionné à 90 %.

Vote : budget primitif 2026 adopté à l'unanimité.

3.5. Demande de subvention au titre d'ACTIV'3 pour les travaux d'investissement de l'année 2026 :

Présentation ACTIV'3 (Département – volet 3) : financement global des projets plafonné à 80 % (autofinancement minimum de 20 %).

➤ Cheminement piéton :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une liaison douce a récemment été créée afin de relier la commune de Liniers à celle de Lavoux.

Dans la continuité de cet aménagement, et afin de renforcer la sécurité des administrés, il apparaît opportun de poursuivre cette liaison douce le long de la route de Bonnes, de manière à permettre aux usagers de rejoindre la rue des Linarois dans de meilleures conditions de circulation et de sécurité.

Ce projet permettrait ainsi de favoriser les déplacements doux, de sécuriser les cheminements piétons et, plus largement, d'améliorer les liaisons entre les différents secteurs de la commune.

Coût total : 5 953,00 € H.T, soit 7 143,60 € T.T.C

Activ volet 3 : 80 % soit 4 762,40 €

Autofinancement : 20% soit 1 190,60 €

➤ Achat de deux barnums :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'acquisition de deux barnums supplémentaires afin de compléter les équipements communaux destinés à l'organisation des animations, manifestations et réceptions de la commune.

Coût total : 2 656,75 € H.T, soit 3 188,10 € T.T.C

ACTIV'3 : 80 % soit 2 125,40 €

Autofinancement : 20% soit 531,35 €

➤ Restauration des bâtiments communaux :

Le premier projet concerne la salle des Linarois, dont le carrelage, particulièrement ancien, présente aujourd'hui un état de dégradation avancé. Monsieur le Maire précise qu'à la suite des épisodes de froid intervenus durant l'hiver, plusieurs carreaux ont éclaté, rendant le sol irrégulier et nuisant à la bonne utilisation de cette salle. Il convient donc de procéder au remplacement complet du carrelage afin de permettre une utilisation à nouveau correcte de cet équipement communal, tout en apportant un rafraîchissement et une remise en état du sol de cette petite salle.

Le second projet concerne deux bâtiments de l'école maternelle le préau et l'arrière cuisine, dont les toitures présentent un état de dégradation important. Monsieur le Maire indique que cette situation soulève de réelles préoccupations en matière de sécurité, dans la mesure où elles pourraient entraîner, à terme, un risque d'effondrement susceptible de mettre en danger les enfants et les usagers de l'établissement. Il apparaît dès lors indispensable de procéder à la réfection intégrale de cette toiture.

Remplacement du carrelage de la salle des Linarois :

Coût total : 4 700,00 € H.T, soit 5 640,00 € T.T.C

DETR : 40 % soit 1 880,00 €

Activ'3 40 % soit 1 880,00 €

Autofinancement : 20% soit 940,00 €

Restauration de la toiture du préau et de l'arrière cuisine de l'école maternelle :

Coût total : 7 446,85 € H.T, soit 8 936,22 € T.T.C

DETR : 40 % soit 2 978,74 €

Activ'3 : 40 % soit 2 978,74 €

Autofinancement : 20% soit 1 489,37 €

Soit pour l'ensemble du programme :

Coût total : 12 146,85 € H.T, soit 14 576,22 € T.T.C

DETR : 40 % : 4 859,74 €

Activ'3 : 40 % : 4 859,74 €

Autofinancement : 20% soit 2 429,37 €

Votes : demandes ACTIV'3 adoptées à l'unanimité.

3.6. Demande de subvention au titre de la DTER pour les travaux d'investissement de l'année 2026 :

Présentation DETR (État) : opération > 10 000 € ; plafond de financement DETR 40 %.

➤ Restauration des bâtiments communaux :

Remplacement du carrelage de la salle des Linarois :

Coût total : 4 700,00 € H.T, soit 5 640,00 € T.T.C

DETR : 40 % soit 1 880,00 €

Activ'3 40 % soit 1880,00 €

Autofinancement : 20% soit 940,00 €

Restauration de la toiture du préau et de l'arrière cuisine de l'école maternelle :

Coût total : 7 446,85 € H.T, soit 8 936,22 € T.T.C

DETR : 40 % soit 2 978,74 €

Activ'3 : 40 % soit 2 978,74 €

Autofinancement : 20% soit 1 489,37 €

Soit pour l'ensemble du programme :

Coût total : 12 146,85 € H.T, soit 14 576,22 € T.T.C

DETR : 40 % : 4 859,74 €

Activ'3 : 40 % : 4 859,74 €

Autofinancement : 20% soit 2 429,37 €

Objectif politique posé : rechercher autant que possible 80 % de financement externe sur les projets (notamment pour 2027).

Votes : demandes DETR adoptées à l'unanimité.

3.7 : Droit à la formation des élus : budget annuel fixé à 1 000 € (compte 6535) ; **délibération adoptée à l'unanimité.**

3.8 : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : constitution d'une liste de 24 candidats présentée au conseil et proposée à la DGFIP. En suite c'est elle qui choisira 6 titulaires + 6 suppléants ; **vote adopté à l'unanimité.**

4. Questions diverses :

4.1 Dates des prochains Conseils Municipaux : maintien du jeudi 18h30 comme créneau ; souhait de réunion "pré-conseil" la semaine précédente ; prochain conseil municipal envisagé en juin ; préférence signalée pour des semaines paires (garde alternée).

Autres points abordés :

- ➔ SIVOS : réunion fin avril pour voter le budget ; enjeux à venir (gestion bâtementaire, organisation du secrétariat, départs à la retraite/renouvellements, statuts à "toiletter", hausse des coûts énergie notamment chaudières gaz).
- ➔ Grand Poitiers : Vincent Martin conseiller communautaire, Mathilde Boutin suppléante ; suite au départ de Florence Jardin ; candidature pressentie d'Anthony Brottier (maire de Poitiers) ; conseil d'installation le 8 avril (élection président/VP). Volonté de porter une "voix collective" de la commune et d'échanger en amont avec le conseil.
- ➔ PLUi : annonce d'un travail à venir et volonté de réunions d'information dans les communes (pas forcément par le président lui-même, mais par les services).
- ➔ Commissions : retour de la commission culture/animation/jeunesse (Fête de la musique, fête de l'été, théâtre 6 juin, semaine des enfants, marché de Noël) ; devis DJ en attente, groupe pressenti Zébulon, devis "Jeux du Grand Bois" reçu, réunion prévue avec la Ligue de l'enseignement.
- ➔ Commission voirie annoncée avant fin du mois.
- ➔ CCAS : réunion/budget évoqués pour le 23 (convocation à préparer au retour de congés d'Élise).

Clôture : séance levée à 20h37.

Signé la secrétaire de séance,

Lucie POTTIER